

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : BRITE 'N CLEAN

Code du produit : 1300250

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.

12 James St N, Suite 202

Hamilton, Ontario L8R 2J9

T 1 800 663 9925

regulatory@projectclean.com - www.projectclean.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	www.chemtrec.com	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	www.canutec.com	1 888 226 8832 *666 on a cell phone	24hr/day 7days/week within USA and Canada

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1	H290	Peut être corrosif pour les métaux
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, Catégorie 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 3	H402	Nocif pour les organismes aquatiques
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, Catégorie 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

- Mentions de danger (GHS CA) :
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux
 - H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
 - H318 - Provoque des lésions oculaires graves
 - H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (respiratory) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
 - H402 - Nocif pour les organismes aquatiques
 - H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Conseils de prudence (GHS CA) :
- P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 - P260 - Ne pas respirer les fume, mist, vapeurs, or spray.
 - P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
 - P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 - P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
 - P280 - Porter protective gloves, protective clothing, and eye or face protection.
 - P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
 - P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
 - P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 - P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
 - P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit).
 - P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 - P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P405 - Garder sous clef.

P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
Phosphoric acid	Orthophosphoric acid	n° CAS: 7664-38-2	5 - 10
C9-11, Ethoxylated Alcohol	(C9-C11) Alkyl alcohol, ethoxylate	n° CAS: 68439-46-3	1 - 5
Citric acid	2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylic acid	n° CAS: 77-92-9	1 - 5
2-Propanol or IPA 99%	1-methylethanol	n° CAS: 67-63-0	1 - 5
Butyl glycoether	2-Butoxyethanol	n° CAS: 111-76-2	1 - 5

**The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.*

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau ou Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.

Symptômes chroniques : No effects known.

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Peut provoquer de graves brûlures. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Ne pas respirer les fume, mist, vapeurs, or spray. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Éloigner le personnel superflu. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas respirer les fume, mist, vapeurs, or spray. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Conditions de stockage	: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder sous clef.
Produits incompatibles	: Bases. Agent oxydant. agents réducteurs. pentoxyde de phosphore. Sulfur trioxide, stabilized.
Matières incompatibles	: Métaux.
Matériaux d'emballage	: Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Phosphoric acid (7664-38-2)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Phosphoric acid
OSHA PEL TWA	1 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
OSHA PEL TWA	980 mg/m ³
	400 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Butyl glycoether (111-76-2)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Butoxyethanol
OSHA PEL TWA	240 mg/m ³
	50 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Caoutchouc nitrile/PVC

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide bleu clair.
Couleur	: bleu clair
Odeur	: Cerise
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 2 - 3
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100 °C

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée disponible, Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1 - 1,1
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 1000 - 2000 cP
Propriétés explosives	: Not explosive.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: métaux. Agent oxydant. agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

BRITE 'N CLEAN	
DL50 orale rat	> 14369,8 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 35195,9 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 79,7 mg/l/4h

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
DL50 orale rat	1378 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Rabbit, Dermal)
ATE CA (oral)	1378 mg/kg de poids corporel
Citric acid (77-92-9)	
DL50 orale rat	3000 - 5000 mg/kg
DL50 orale	5400 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Mouse, Male / female, Experimental value, Oral, 10 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
Phosphoric acid (7664-38-2)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg Source: ECHA
DL50 cutanée lapin	2740 mg/kg Source: ECHA
ATE CA (oral)	3500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	2740 mg/kg de poids corporel
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	16400 ml/kg (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	> 10000 ppm (Equivalent or similar to OECD 403, 6 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE CA (oral)	5840 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	12890400 mg/kg de poids corporel
Butyl glycoether (111-76-2)	
DL50 orale rat	1746 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 orale	1414 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Guinea pig, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Butyl glycoether (111-76-2)	
CL50 Inhalation - Rat	> 4,26 mg/l (4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE CA (oral)	1414 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Citric acid (77-92-9)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	8000 mg/kg de poids corporel Animal: rat
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	4000 mg/kg de poids corporel Animal: rat

Butyl glycoether (111-76-2)	
NOAEL (dermique,rat/lapin,90 jours)	> 150 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 411 (Subchronic Dermal Toxicity: 90-Day Study), Remarks on results: other:
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Peut provoquer de graves brûlures. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symptômes/effets après inhalation	: Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.
Symptômes chroniques	: No effects known.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

BRITE 'N CLEAN	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune donnée disponible
Citric acid (77-92-9)	
CL50 - Poissons [1]	440 – 760 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 48 h, Leuciscus idus, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 10 mg/l Bacteria
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,8 – -1,55 (Experimental value)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Phosphoric acid (7664-38-2)	
CL50 - Poissons [1]	75,1 mg/l Source: ECHA
CE50 - Crustacés [1]	100 mg/l Source: ECHA
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Source: ECHA
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
CL50 - Poissons [1]	9640 – 10000 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05 (Weight of evidence approach, 25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,185 – 0,541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Butyl glycoether (111-76-2)	
CL50 - Poissons [1]	1474 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CE50 - Crustacés [1]	1550 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	1840 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CE50 72h - Algues [1]	911 mg/l Source: ECHA
NOEC chronique poisson	≥ 100 mg/l Test organisms (species): Oryzias latipes Duration: '14 d'
NOEC (chronique)	100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,81 (Experimental value, BASF test, 25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,451 – 0,882 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.2. Persistance et dégradabilité

BRITE 'N CLEAN

Persistance et dégradabilité

Contains readily biodegradable component(s).

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.
Citric acid (77-92-9)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,42 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	0,728 g O ² /g substance
DThO	0,686 g O ² /g substance

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Phosphoric acid (7664-38-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Biodegradable in the soil under anaerobic conditions. Readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,19 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,23 g O ² /g substance
DThO	2,4 g O ² /g substance
Butyl glycoether (111-76-2)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BRITE 'N CLEAN

Potentiel de bioaccumulation No test data available.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) Aucune donnée disponible

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée de bioaccumulation disponible.
Citric acid (77-92-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,8 - -1,55 (Experimental value)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Phosphoric acid (7664-38-2)	
Potentiel de bioaccumulation	No test data of component(s) available.
2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05 (Weight of evidence approach, 25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,185 - 0,541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Butyl glycoether (111-76-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,81 (Experimental value, BASF test, 25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,451 – 0,882 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.4. Mobilité dans le sol

BRITE 'N CLEAN

Écologie - sol Aucune donnée (d'essai) sur la mobilité de la substance n'est disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) Aucune donnée disponible

Citric acid (77-92-9)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,8 – -1,55 (Experimental value)

Phosphoric acid (7664-38-2)	
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)	
Tension de surface	No data available (test not performed)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,185 – 0,541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05 (Weight of evidence approach, 25 °C)

Butyl glycoether (111-76-2)	
Tension de surface	65,03 mN/m (20 °C, 2 g/l)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,451 – 0,882 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,81 (Experimental value, BASF test, 25 °C)

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations écologiques : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

UN-No. (TDG) : UN1805
N° ONU (IMDG) : 1805

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION
Description document de transport (TDG) : UN1805 ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION, 8, III
Description document de transport (IMDG) : UN 1805 ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION, 8, III (100°C c.c.)

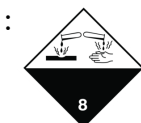
14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 8
Étiquettes de danger (TDG) : 8

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8
Étiquettes de danger (IMDG) : 8



BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

UN-No. (TDG) : UN1805
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 5 L
Quantités exemptées (TDG) : E1
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 5 L
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 154

IMDG

Dispositions spéciales (IMDG) : 223
Quantités limitées (IMDG) : 5 L
Quantités exceptées (IMDG) : E1
Instructions d'emballage (IMDG) : P001, LP01
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03
Instructions pour citernes (IMDG) : T4
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP1
N° FS (Feu) : F-A - FICHE ANTI-INCENDIE Alpha - FICHE ANTI-INCENDIE GÉNÉRALE
N° FS (Déversement) : S-B - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Bravo - SUBSTANCES CORROSIVES
Catégorie de chargement (IMDG) : A
Propriétés et observations (IMDG) : Miscible in water. Mildly corrosive to most metals.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Citric acid (77-92-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Phosphoric acid (7664-38-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Butyl glycoether (111-76-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

C9-11, Ethoxylated Alcohol (68439-46-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Citric acid (77-92-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Phosphoric acid (7664-38-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

2-Propanol or IPA 99% (67-63-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Butyl glycoether (111-76-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 05-03-2024

BRITE 'N CLEAN

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Textes complet des phrases H:	
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.